

Football/Match aller du tour de cadrage de la coupe de la Caf, CF Mounana/Al Masry, aujourd'hui (15 h 30)

## Confrontation capitale pour les Mounanais



Photo : Mikolo Mikolo/ L'Union

Les Mounanais en concertation pendant la séance d'entraînement...



Photo : Mikolo Mikolo

... au cours de laquelle leurs encadreurs ont mis l'accent sur les jeux dirigés.

### MIKOLO-MIKOLO

Libreville/Gabon

LE champion en titre du Gabon, CF Mounana, accueille, cet après-midi à partir de 15 h 30 au stade de l'Amitié, Al Masry de Port-Saïd d'Egypte, en match comptant pour les barrages aller de la coupe de la Confédération africaine de football (Caf). Une rencontre capitale, notamment pour le club gabonais qui croise, en moins d'un mois, le chemin d'une équipe du pays des Pharaons. Même si, il faut le dire, Al Masry n'a pas les mêmes envergure et aura qu'Al Ahly du Caire, tombeur de CF Mounana (4-0 et 1-3) en

Ligue africaine des champions 2018.

Certes, ce club, fondé en mars 1920, n'a peut-être pas le même palmarès que les « Diables rouges » du Caire sur l'échiquier africain, mais la philosophie de jeu des équipes égyptiennes, puise sa force dans quasiment les mêmes valeurs : la vitesse, la mobilité, l'agressivité, l'efficacité, la roublardise, la solidarité, etc. Un état d'esprit qui, néanmoins, n'est plus étranger aux Mounanais, qui devraient avoir en tête que le club de l'attaquant Burkinabé, Aristide Bancé, n'a pas atteint cette étape de la compétition par hasard.

En effet, le coach Hossam

Hassan et ses poulains, lors des tours précédents, ont écarté de leur chemin les Tanzaniens de Simba SC (2-2 et 0-0) et les Zambiens de Green Buffaloes (1-2 et 4-0). Ce qui signifie que l'équipe de Port-Saïd, figurant dans le top 4 du championnat égyptien, sait se faire plaisir en déplacement et à domicile.

Les Mounanais, qui ne peuvent avoir leur salut qu'en travaillant en synergie, en sont conscients. « Ça va aller. Le plus important est de gagner cette première manche. La tactique fera la différence au retour en terre égyptienne », affirme, l'air jovial, le coach Kevin Ibinga. Qui a encore

en mémoire, probablement, le scénario de la saison dernière au cours de laquelle les Ivoiriens de l'ASEC d'Abidjan avaient laissé les plumes. Ou celui d'avril 2016 au Caire avec l'ENPPI, club recalé à l'épreuve fatidique des tirs au but (4 tirs à 5 pour les Mounanais...).

Soucieux de figurer en phase de poules de la coupe de la Caf 2018, le manager général de CF Mounana, Hervé-Patrick Opiangah (HPO), souhaite voir le public gabonais venir en masse soutenir Karl Mboudou et ses partenaires. Un soutien indéfectible qui peut se justifier par le fait que la partie, tout en étant capi-

tale pour ses protégés notamment, va être difficile, estime HPO.

« C'est évident que la rencontre s'annonce difficile, parce que le football égyptien est pétillant. Pendant le travail de préparation, on s'est donné toutes les chances en mettant un peu l'accent sur la discipline tactique et technique. Je

pense qu'on va tout donner, avec la grâce du Seigneur et les mânes des ancêtres, pour ne pas regretter après. Car l'objectif est de tout faire pour se donner une chance de qualification à domicile, et espérer aller le confirmer à Port-Saïd », tente de rassurer le manager général de CF Mounana.

### Les officiels

**Commissaire du match :** Jean Medar Kossa (Congo-Brazzaville)

**Arbitre :** Kokou Ognankotan Ntale (Togo), assisté de ses compatriotes Adam Moukaila Biyao et Kokou Avisse.

**4e arbitre :** Kokou Houninon Fagla.

**Prix d'entrée au stade de l'Amitié :** 1 000 F cfa.

## Affaire Pog FC-Linafp à propos des 20 millions de la subvention/Trois questions à... ...Rigobert Nzamba : " J'émets des doutes que nous soyons payés avec l'argent de la subvention2017-2018"

### Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

**Entraîneur de Pog FC au moment où l'équipe a été mise sous tutelle par la Linafp, il s'interroge sur la façon dont les 20 millions destinés à l'équipe portgentillaise, au titre de la subvention, ont été gérés, sans être dans une posture de professionnel du soupçon. Reste qu'à demi-mot, il émet des réserves quant à la gestion orthodoxe de cet argent.**

**L'union.** Dans l'affaire qui oppose Pog FC à la Linafp, beaucoup de choses ont été dites et continuent d'alimenter les conversations dans les quartiers populaires, et même dans les salons feutrés. En tant qu'acteur et ancien entraîneur de ce club, quelle est votre part de vérité?

**Rigobert NZAMBA :** je tiens d'abord à vous dire que le staff technique de Pog FC dont j'étais le principal responsable n'avait pas porté plainte contre le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, mais contre le président du club, Judaïcél Boussougou. Dans cette affaire, la Linafp n'est citée que parce que le club Pog FC a été mis sous tutelle totale par cette institution, à partir du 6 mars 2017. A notre connaissance, c'est seulement dans ce contexte bien précis que le président

Mbicka a été convoqué, pour nécessité d'enquête. Là-bas, il a été entendu à deux reprises par les services de la direction générale des Recherches (DGR).

Je tiens à préciser que la plainte de Pog FC est fondée sur le reliquat de 20 millions de francs au compte de la subvention de l'État. Cette réclamation est due au fait que le club avait accumulé des arriérés de salaires des principaux acteurs, en l'occurrence les joueurs et le staff technique. Et le président de la Linafp a reconnu avoir décaissé cet argent. Du coup, la question que nous nous posons est de savoir qu'est-ce qu'il a fait de cet argent destiné aux arriérés des salaires. A cette interrogation, on n'a que très peu de réponses convaincantes. Du reste, l'enquêteur lui a signifié, lors de l'interrogatoire, que cela n'est plus ni moins qu'un détournement. C'est vous dire que ce mot "détournement" a été prononcé à la DGR et non pas par les salariés de Pog FC. Même si nous ne sommes pas des juristes, lorsque vous ne remettez pas aux destinataires leur argent dans les délais requis, comment appelle-t-on cela ? Comment comprendre que sur l'ensemble du personnel de Pog FC, ce monsieur se soit donné le droit et les prérogatives d'avancer cent cinquante mille francs (150 000 francs) à un seul joueur, notamment Bongolo Ledestin. Cette somme avait été remise à ce dernier le 31 janvier 2018. Sur ce dossier précis, j'ai des preuves écrites que je pourrais mettre à votre disposition.

**A vous entendre, vous semblez accuser**



Photo : J.F. Marola

Rigobert Nzamba : "nous n'avons jamais porté plainte contre le président de la Linafp".

**le président de la Linafp d'avoir détourné les 20 millions d'arriérés des salaires des joueurs et du staff technique, alors que l'affaire est en cours d'ins-truction. Sur quoi vous fondez-vous ?**

A aucun moment, nous n'avons accusé le président de la Linafp d'avoir détourné quoi que ce soit. Nous avons effleuré ce sujet dans notre réponse de la question que vous m'avez posée. Cependant, nous, entraîneurs, réaffirmons que le mot détournement a été prononcé par les enquêteurs de la DGR. Par ce que jusqu'à maintenant, nous ne sommes pas entrés

en possession de notre argent. Et la question que nous nous posons toujours est de savoir pourquoi la Linafp a versé les arriérés des salaires aux autres clubs concernés et non pas à Pog FC. Quand l'argent destiné à une tierce personne n'arrive pas à son destinataire à temps, comment appelle-t-on ça ?

**Le président de la Linafp a été entendu à deux reprises, qu'en est-il finalement de ce dossier ?**

A notre connaissance, le dossier poursuit son cours normal. Il est toujours sur la table des enquêteurs. Pour nous, employés lésés, nous attendons que justice soit faite. Toutefois, lorsque nous regardons bien le cheminement de cette affaire, je rigole. Parce que le président de la Linafp parle de la prochaine subvention pour payer Pog FC. De quelle subvention parle-t-il ? Ce que nous savons, c'est que Pog FC ne prend part ni au National-Foot 1 édition 2017-2018, ni au National-Foot 2. Alors, très sincèrement sur ce pan, j'émets vraiment des doutes que nous soyons payés avec l'argent de la subvention 2017-2018. Ce n'est pas tout. Nous voulons aussi savoir la différence entre arriérés de la saison écoulée et la subvention de cette saison. Ceci étant, nous tenons à vous annoncer qu'il n'est pas exclu que dans les prochains jours, le président de la Linafp et son directeur administratif et financier (DAF) soient auditionnés sur ce sujet.